

# MOBILISATION AUTOUR DU DROIT A JOUER

Art. 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

## DURANT LA SEMAINE DU 20 NOVEMBRE

Journée internationale des droits de l'enfant



**La Ligue de Football Amateur se mobilise avec SOS Villages d'Enfants pour défendre ce droit à jouer.**

«A leur façon, nos clubs, où nous accueillons 1,2 millions de jeunes licenciés, sont aussi des petits villages qui participent à l'éducation et à la construction des enfants. Les accueillir, cela veut dire les encadrer, leur apprendre à jouer, à courir. Mais cela signifie aussi, conseiller, guider, et entourer de la meilleure attention des enfants parfois en difficulté, sur le plan scolaire ou familial, dépourvus de repères.»

**Fernand Duchaussoy,**  
**Président de la Ligue du Football Amateur**

«Pour devenir un adulte épanoui, un enfant doit d'abord pouvoir mener une vraie vie d'enfant. Le droit à jouer et à accéder aux loisirs est l'un des droits fondamentaux des Droits de l'Enfant. Les loisirs sont partie intégrante de notre dispositif éducatif, car on sait qu'ils sont structurants pour le bien-être psychologique et le développement des enfants. Ils jouent un rôle essentiel pour l'intégration sociale, l'accès à des débouchés et l'épanouissement d'une manière générale.»

**Gilles Paillard,**  
**Directeur Général de SOS Villages d'Enfants**

**Tous les clubs amateurs sont appelés à se mobiliser pour la défense de ce droit**

### Comment vous mobiliser ?

- Afficher ce message dans votre club.
- Lire le texte de l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant avant les matchs.

«Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.»

- Adresser un message de soutien à SOS Villages d'Enfants autour de cette mobilisation.



**SOS Villages d'Enfants**

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

SOS Villages d'Enfants a pour mission de redonner à des frères et sœurs, qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents, le bonheur de grandir ensemble selon un mode de vie familial.

**PLUS QUE DES MOTS, DES ACTIONS**

SOS Villages d'Enfants, présent dans 132 pays, se mobilise pour l'épanouissement de tous les enfants.

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)